

Journal municipal  
d'information  
Juin 2016  
n° 215

# LE MANDRÉEN



TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



# Edito

SAINT-MANDRIER-SUR-MER, mérite plus encore cette année son appellation de presqu'île de charme et son qualificatif de terre d'accueil.

En 2006, la commune de SAINT-MANDRIER-SUR-MER avait été labellisée 1<sup>ère</sup> fleur. En 2016, c'est une deuxième fleur qu'elle accroche à sa boutonnière. Cette distinction est acquise grâce au travail de toutes les équipes techniques et notamment le service des espaces verts. Le jury a constaté sur le terrain l'engagement de la commune dans une politique de développement durable. Plusieurs axes sont favorisés pour réaliser des actions qui s'inscrivent dans la durée : le respect des ressources naturelles, notamment les économies d'eau et les actions en faveur de la biodiversité. La préservation de l'environnement est pour notre commune une priorité. Le label prend aussi en compte toutes les initiatives améliorant le cadre de vie qui visent à améliorer et à embellir la ville.

Le Pavillon Bleu flotte pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive sur notre presqu'île. Cette distinction c'est bien évidemment la reconnaissance du travail accompli par la commune et ses agents pour permettre aux Mandréens et aux vacanciers de profiter pleinement des plages de la Coudoulière, du Touring, de la Vieille, du Canon et de Sainte Asile, en ayant l'assurance d'avoir un environnement et des eaux de baignade de qualité.

Enfin, le palmarès publié pour les déchets recyclés révèle que SAINT-MANDRIER a obtenu les meilleurs résultats de rendement pour la collecte sélective de l'agglomération : ratio total 3 matériaux (plastique, carton et verre) 83,47 kg/hab/an.

Je profite de cet édito pour remercier les Mandréens pour leur attitude éco-citoyenne et compte sur eux pour améliorer encore cette performance.

Le Maire,  
**Gilles VINCENT**

## LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE - LYDIA FOURNIE

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

# Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 4	Libre Expression
Page 5-8	Jeunesse - Sports - Associations
Page 6-7	Les festivités de Noël en images

**Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?**  
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

# Agenda

## JUIN

- Le 2 :** Nettoyage du Port, rendez-vous à 8 h 30 devant la Capitainerie
- Le 3 :** Vernissage de l'exposition de l'Atelier de Peinture à 18 h 30, Galerie Rancilio
- Le 4 :** Basket : 2<sup>ème</sup> édition du challenge Jean Derrien de 9 h à 18 h, stade du village.
- Le 4 :** Une journée au jardin, les artistes en liberté au domaine de l'Ermitage
- Le 4 :** Rugby, Challenge Giovannelli, stade Bodrero
- Le 4 :** Concert de musique des écoles à 18 h, place des Résistants
- Le 5 :** Vide grenier du Village
- Le 5 :** Concert de la Chorale de la Mer à 17 h, église Saint Mandrier
- Le 11 :** Journée nautique mandréenne, Esplanade Kennedy et plage du Touring
- Le 11 :** Sardinade des Donneurs de Sang, à 12 h, pinède Sainte Asile
- Le 11 :** Théâtre "Le Lavoir" à 17 h, Théâtre Marc Baron (voir p.8)
- Le 12 :** Auditions de fin d'année des élèves du Théâtre Sud Varois à 17 h (voir p.8)
- Le 13 :** Vernissage de l'exposition "Il était une fois... un pêcheur et sa famille", à 18 h 30, Domaine de l'Ermitage
- Le 17 :** Vernissage de l'exposition des enfants des TAP à 18 h 30, Galerie Rancilio
- Le 17 :** Rugby, tournoi de l'Ours, de 18 h à 22 h, stade Bodrero
- Le 18 :** Cérémonie de l'Appel du 18 juin. Rendez-vous à 11 h 20 devant le monument aux morts
- Le 18 :** Rugby, tournoi Bodrero, de 9 h à 13 h, stade Bodrero
- Le 18 :** Football "Tournoi Michel Chambelland", à 17 h, stade Lanerière
- Le 19 :** Puces nautiques, de 8 h à 17 h, quai d'Honneur
- Le 19 :** Foire artisanale, de 8 h à 18 h, place des Résistants
- Le 19 :** Vide grenier du Pin Rolland
- Le 21 :** Fête de la Musique avec Cavalas underground, place des Résistants et Seaside Country, place du Marégau
- Le 24 :** Gala de danse de l'École de danse à 21 h, place des Résistants
- 24&25 :** Courses de pirogues Orofero, plage Sainte Asile
- Le 25 :** Gala de danse Presqu'une Étoile à 14 h 30, Théâtre Marc Baron
- Le 27 :** Don du Sang de 8 h à 12 h 30, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 27 :** Concert de Julia Bonnefoy à 21 h, square Jouvenceau
- Le 28 :** Gala de fin d'année de Tahiti Ori à 21 h, place des Résistants

# Nos joies, nos peines

## NAISSANCE

SION Benjamin .....	22/04/2016
LANRIEC Louna.....	02/05/2016
FOURNIER Robin.....	13/05/2016
VESPIER Éden .....	14/05/2016
TARA Rose .....	12/05/2016
KOURDE Liam.....	20/05/2016

## MARIAGES

CHARBONNIER Lydie - LE MILLOUR-WOIRHAYE Geoffroy.....	12/05/2016
FERREUX Evelyne - EGGENSPILLER Jean-Claude.....	14/05/2016
BATAILLE Aurélie - AILLET Gaël.....	14/05/2016
COMEAU Emilie - TOCANNE Sébastien .....	21/05/2016

## DÉCÈS

JERVOLINO Epouse SALVATORI Josette.....	12/04/2016	.....	76 ans
CALONE Veuve BEAUDOUARD Andrée.....	04/05/2016	.....	89 ans
BÉCARD Veuve JAMIN Myrto .....	15/05/2016	.....	94 ans
MILLOT René .....	20/05/2016	.....	91 ans
BLANC Adelin.....	18/05/2016	.....	96 ans

## PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.  
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

## SYMBOLE DE NOS ANCÊTRES - UNE NORIA A SAINT MANDRIER

A l'origine une noria était une machine hydraulique permettant d'élever l'eau en utilisant l'énergie produite par le courant suivant le principe du chapelet hydraulique. Dans les zones sans cours d'eau, les norias étaient utilisées pour faire remonter l'eau des puits ou des nappes souterraines et ainsi pouvoir irriguer les cultures ou disposer d'eau. Dans cette configuration, c'était le plus souvent une bête de somme (bœuf, cheval ou âne) qui attelé au bras rotatif et les yeux bandés, faisait tourner la roue, mais aussi parfois c'était l'homme.

Notre projet a été la réhabilitation à l'ancienne d'une noria pour le domaine de l'Ermitage, choix guidé par un souci de promotion du développement durable, de maintien du patrimoine communal ainsi que l'importance pour les enfants et adultes de recréer par l'information et la formation ce que nos ancêtres utilisaient par le passé.

Ne pouvant plus trouver de mécanisme ancien de noria (ces mécanismes sont gardés précieusement par leur propriétaire), nous

avons opté pour une solution plutôt axée sur le fonctionnement et la reproduction de la fonction « remonter l'eau » à partir du bassin par un système ancien, mu par un moteur électrique asservi, l'eau étant remontée du puits par une pompe immergée et remplissant le bassin, nous avons recréer la roue à godets simulant la partie où l'eau sortant du puits est guidée par des goulottes pour assurer l'irrigation des cultures.

Le système en fonctionnement à l'Ermitage est représentatif avec sa roue équipée des godets de puisage ramenant l'eau dans une goulotte qui la livrera par gravité dans les canaux d'irrigation déjà construits sur la partie est du domaine.

Cette machine hydraulique à godets est un excellent projet qui s'inscrit dans le cadre pédagogique du domaine de l'Ermitage et qui en est l'un de ses attraits.

La Noria a été réhabilitée. Le puisage pour remplir le bassin est assuré par une pompe immergée au fond du puits. Le procédé de reprise de l'eau stockée, réalisé artisanalement, dans le bassin annulaire comprenant la roue à godets mue par un moteur électrique lent, son système de récupération et

d'acheminement d'eau permet de simuler en vrai grandeur l'irrigation du sol et, par souci de conservation et récupération de l'eau, un by pass permet de faire fonctionner la roue en rejetant l'eau dans le bassin d'où elle est sortie.

N'hésitez pas à venir au domaine de l'Ermitage pour vous projeter dans ce que vivaient nos aïeux.

Cette réhabilitation de noria a été financée en totalité par la fondation VEOLIA.

Ce nouveau centre d'intérêt a été inauguré jeudi 19 mai en présence de la Fondation VEOLIA, la société ACTAVISTA et le Cabinet Merlin participants actifs à la réhabilitation de la Noria, les élus, les associations et la population mandréenne.

Tous s'associent pour dire que ce nouveau site est un bienfait pour la culture et surtout, un formidable support pédagogique pour nos enfants.

**Gérard HOEHN**

Adjoint à l'aménagement du territoire



### URGENT EMPLOI

La municipalité recherche des personnes éligibles à des contrats aidés, services civiques et contrats d'avenir pour une période de 1 an renouvelable et pour une durée hebdomadaire de travail de 20 h minimum dans des spécialités entretiens, techniques, et administratives quelque soit le niveau. Dès réception de votre CV vous serez reçu au BME et si vous correspondez aux critères de recrutement, il vous sera proposé un contrat.

**Le Maire**

Adressez ou déposez vos CV à l'Hôtel de Ville - Contact Bureau Municipal de l'Emploi  
Christine DURRIEU  
04 94 11 51 61

### VIE PATRIOTIQUE

Notre prochain rendez-vous

**Samedi 18 juin 2016**

**Commémoration de l'Appel du Général de GAULLE, lancé le 18 juin 1940 à la radio de Londres**

Pour des raisons de calendrier, la prise d'armes du PEM sur la place des Résistants n'aura pas lieu cette année.

**11 h 20 :** Rassemblement des participants devant le monument aux morts

**11 h 30 :** Cérémonie avec lecture de l'Appel du 18 juin et dépôt de gerbes

A l'issue de la cérémonie le vin d'honneur sera offert par la municipalité place Adèle Jouveau.

Mandréennes et Mandréens venez nombreux pour partager cette commémoration et ce moment de recueillement.

**Jean KUHLMANN**

Conseiller municipal délégué aux Associations et Cérémonies patriotiques - Correspondant Défense



Programme disponible dans tous les points d'accueil de la ville.

Attention au



N'oubliez pas



## UN BEAU MARCHÉ PROVENÇAL, ET UN STATIONNEMENT ORGANISÉ.

Avec l'arrivée du beau temps, notre marché provençal du samedi est très très fréquenté. A plusieurs reprises, la Police Municipale s'est vue dans l'obligation de dresser des procès-verbaux, voire de faire intervenir la fourrière, des véhicules étant garés sur les quais ou en 3<sup>ème</sup> file. J'incite les Mandréens à se rendre au marché s'ils le peuvent à pied, ou de se garer sur le parking du stade ou de la place, en respectant scrupuleusement les zones de stationnement et en tout cas, sans gêner les circulations. Merci de votre compréhension.

**Le Maire**

## MISE EN GARDE

**Artisans, commerçants et professions libérales.**

Après l'échéance officielle du 26 septembre 2015 pour les dépôts de dossiers Ad/AP (accessibilité), les Préfectures continuent d'enregistrer de nouvelles demandes. L'ordonnance du 26 septembre 2014 a prévu et rendu possible les dépôts tardifs, justifiés. Les gestionnaires ou exploitants n'étant toujours pas entrés dans la démarche, il est encore temps de rejoindre la dynamique ; la mairie vous informe et vous accompagne (Contact: Christian Toulouse : 07 77 72 73 87).

**Pour autant, cette dynamique n'a malheureusement pas échappé à certains individus peu scrupuleux qui n'hésitent pas, au nom d'une accessibilité qu'ils méconnaissent, à démarcher des gestionnaires ou exploitants d'ERP (Établissement Recevant du Public)**

principalement de 5<sup>ème</sup> catégorie, en utilisant les leviers de la peur et de la menace de sanctions financières pour les inciter à accepter les services qu'ils proposent. Ne donnez pas suite à ces intimidations.

Je vous invite à la plus grande vigilance, à garder en tête certains réflexes de bon sens : consulter les sites internet gouvernementaux, se méfier des méthodes jugées agressives, et surtout ne jamais donner ses coordonnées bancaires au téléphone. En cas de malversation avérée, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie, de la DDTM ou de la préfecture, et saisir la justice si besoin.

Sur [www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite-.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite-.html) vous pouvez également faire un autodiagnostic, qui lui, ne vous coûtera rien, si ce n'est un peu de temps.

**Christian TOULOUSE**  
Conseiller Municipal

## LES PRÉMICES DE L'ÉTÉ

Notre ville prend les couleurs de l'été comme vous l'avez remarqué et en particulier, au carrefour du Lazaret et de la montée du CD 18. Nos jardiniers nous concoctent selon leurs idées, de nouvelles compositions florales pour l'embellissement de nos massifs. Cette fois, ils n'ont pas hésité à employer les grands moyens en mettant en relief le premier îlot du CD 18 avec la plantation de 3 oliviers et diverses plantes...

Ces oliviers, de petite taille aujourd'hui, ne demandent qu'à grandir pour alimenter un peu plus la récolte des olives mandréennes que nous faisons chaque année. Attention toutefois à ce que ce nouveau paysage ne vous fasse pas dévier de votre trajectoire ! Ces couleurs de l'été ne s'arrêtent pas à ces plantations puisque nos services techniques et festifs s'activent fortement pour le début de la période chaude et festive.

Les plages vont retrouver leur sable et leurs galets, sur l'eau, les lignes de balisage vont quadriller les zones de baignade, notre place retrouve son podium en bonne place pour les animations de soirée.

Tout est prêt pour le bien-être de nos administrés et la réception des estivants dans notre presqu'île de charme.

**Gérard HOEHN**

Adjoint au maire chargé de l'Aménagement du territoire



## UN POINT SUR LA MARINIÈRE

Les travaux vont bon train à la Marinière puisque tous les anciens bâtiments ont été démontés, béton, ferraille ont été recyclés et les plaques d'amiante ont été amenées dans un site de traitement.

Je tiens à rappeler que pendant ces travaux, le site et les conditions de travail ont été surveillés par les services de l'État pour certifier qu'aucun risque n'était encouru par les populations environnantes.

La Police Municipale, quant à elle, est intervenue à plusieurs reprises pour faire respecter l'arrêté préfectoral relatif aux nuisances sonores produites par le chantier, et qui impose un arrêt de travail de 20 h le soir à 7 h du matin, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Force est de constater que les riverains ont malgré tout subi des nuisances sonores et des poussières. Pour éviter que cela ne se renouvelle, lors de la construction des nouveaux bâtiments, nous travaillons actuellement sur un projet d'arrêté municipal limitant les horaires de travail dans une plage plus restrictive. Je vous rappelle qu'en cas de constatation de travaux hors des périodes et horaires légaux, vous pouvez appeler la mairie aux heures ouvrables et après 18 h le numéro d'astreinte de la Police Municipale.

Encore quelques mois pénibles, mais le jeu en vaut la chandelle puisque l'ancienne friche, les animaux nuisibles, et les squatteurs disparaîtront au bénéfice d'une activité économique et ludique qui donnera une nouvelle image du quartier.

**Le Maire,**

## PLANTATIONS PRIVÉES LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

Les propriétaires privés, riverains des voies publiques, ont l'obligation de mettre fin à l'avancée de leurs plantations sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté, la commodité du passage et la conservation de la voie. Ils doivent donc respecter les obligations d'élagage si les branches et racines avancent sur l'emprise des voies, sans condition de hauteur pour les végétaux.

Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, la commune serait amenée à procéder à l'exécution forcée de ces travaux d'élagage, celle-ci fera supporter les frais afférents à ces travaux aux propriétaires riverains qui auraient négligé de se conformer à ces prescriptions (article L.2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**Michel MARIN**  
Adjoint au Maire

**U**ne nouvelle vignette 2016 est nécessaire pour les résidents qui ont besoin d'un accès avec leur véhicule aux massifs forestiers en cas de fermeture de la route pour risque d'incendie. Cette vignette est disponible auprès de la Police Municipale.

**Rémy BOUVIER**

Conseiller Municipal délégué à la  
Prévention des risques



## TAXE DE SÉJOUR FORFAITAIRE 2016

La location saisonnière d'un logement entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août est soumise à taxation. Toute location au cours de cette période, quelle que soit sa durée, doit être déclarée en Mairie afin de s'acquitter de la TSF due par le propriétaire. L'imprimé déclaratif est à retirer aux Services Techniques de la Ville, à l'arrière de la Poste, rue Anatole France.

**Alain BALLESTER**  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

## VERS LA FIN DES SACS EN PLASTIQUE

Dans le cadre de la Transition Énergétique, depuis août 2015, le décret mettant fin à la distribution ou à la vente de sacs en plastique à usage unique d'une épaisseur inférieure à 50 microns dans les commerces est paru le 31 mars 2016. Plusieurs fois reportée, l'interdiction prendra donc effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Les sacs en plastique oxo-biodégradable ou oxofragmentable (dégradable mais non assimilable par les micro-organismes et non compostable) ou même biosourcés (à base d'une certaine proportion de matière biologique comme l'amidon de maïs ou de pomme de terre) seront interdits.

Les sacs en papier, en tissu ou en plastique d'épaisseur alors



supérieure ou égale à 50 microns, réutilisables, gratuits ou payants, avec un marquage visible et compréhensible pour la réutilisation et « le non-abandon » dans la nature seront alors à utiliser.

En cas de non-respect, des sanctions sont prévues.

Référence : article L 541-10-5 du Code de l'environnement

## ACTION CONTRE LA FAIM AU COLLÈGE LOUIS CLÉMENT

Le 19 mai, au stade de Pin Rolland, les élèves du collège de St-Mandrier ont couru pour l'association «Action contre la faim».

Le principe : pour chaque kilomètre couru, l'élève demande à un parrain une promesse de don. Cette année, la totalité des promesses s'élevaient à 1800 € environ. A l'issue de la course, les kilomètres effectués sont comptabilisés et la promesse se transforme en don. Pour cette course, l'argent récolté ira à Haïti.

Les élèves ont bien joué le jeu et ont donné leur maximum ainsi que les adultes qui les encadraient, une belle journée de solidarité.



**Sylvie CHAFANEL**  
Collège Louis Clément

Le Jury Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est réuni le 24 novembre 2015 pour délibérer sur les visites qui ont eu lieu dans le cadre du Label Villes et Villages Fleuris Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Il a ainsi décidé d'attribuer à notre commune le Label "2 fleurs".

Ce label récompense les efforts de notre service Espace Verts qui met tout son cœur à embellir notre presqu'île.

Le palmarès régional 2015 a eu lieu le 23 mai à l'Hôtel de Région de Marseille, où le prix a été remis à François Wronski, Directeur des Services Techniques de Saint-mandrier-sur-Mer, accompagné de Ryan Aubard, responsable Adjoint du Centre Technique Municipal et de Richard Carnasciali, responsable des Espaces Verts (photo ci-dessous).



Cette année encore, les 5 plages de la commune ont été labellisées Pavillon Bleu : la Coudoulière, la Vieille, Saint-Asile, le Touring, le Canon. C'est avec fierté qu'elles arboreront le fameux pavillon pour la saison estivale 2016.

**Catherine DEFAUX**  
Adjointe au Maire chargée de l'Environnement et de la Santé publique

# Libre expression

**Représentation PMVTE au Conseil Municipal :** François Cornu a intégré le conseil municipal le 11 avril. François habite à Saint Mandrier depuis plus de 15 ans, même si, comme plaisancier, il a pris ses amarres au port depuis environ 30 ans. François est ancien cadre dirigeant d'entreprises privées, membre d'associations nautiques. Aimant la nature et la mer, il a succombé au charme de notre village Provençal; il aura à cœur d'œuvrer pour l'unité et le bien commun des Mandréens.



**Domaine de l'Ermitage :** Pour faire suite à notre « Libre Expression » du mois de mai, ci-dessous 2 photos « avant » et « après » illustrant l'artificialisation du domaine.



Quoi de plus moelleux et sympathique qu'un tapis d'herbe ? Quoi de plus hostile pour la biodiversité, de plus impraticable pour un fauteuil roulant qu'une allée de graviers rapportés ? Décidément, nous ne partageons pas les mêmes valeurs !

**Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" :** Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu.

## Quelques précisions :

*Domaine de l'Ermitage :* Une fois de plus, les élus d'opposition ne sont pas au courant de leurs dossiers, car les travaux ont été réalisés par le Conservatoire du Littoral propriétaire des lieux et dont l'intérêt pour la protection de la biodiversité n'est plus à démontrer.

*A toujours vouloir tenter de discréditer la municipalité, les élus démontrent leur vrai visage, celui de l'incompétence.*

*J'incite les Mandréens à venir constater la réussite de la mise en valeur de ce domaine, joyau de notre commune, c'est la meilleure façon de répondre à ces critiques stériles.*

*Le Maire*

Le Front National se tient à votre disposition pour vous renseigner ou recueillir toutes informations diverses concernant la vie de la commune. Vous pouvez me joindre par mail : [jean.poumaroux@orange.fr](mailto:jean.poumaroux@orange.fr) ou par téléphone au 06.32.42.18.45  
**Jean POUMAROUX - Rassemblement Bleu Marine**

## LE CHALLENGE NIEOU DU 1<sup>ER</sup> MAI

Malgré un temps pluvieux la journée s'est bien passée et tout le monde a été ravi.

14 équipes étaient présentes et le tournoi a été remporté par l'US Cannebière.

Nos anciens, Jacques CARRARA et Jean-François BASTOLET, ont remis les coupes aux équipes et ont reçu en retour le premier challenge Nieou.

L'ASSM Football Vétérans remercie la mairie, les équipes et tous les bénévoles pour la réussite de cette journée.

**Thierry ORTEGA**

Président de l'ASSM Football Vétérans



## EXPRESSION ENFANTINE

### Exposition des enfants du TAP

Les familles et les tous les Mandréens sont invités à venir à la Galerie Rancilio du 18 au 26 juin prochain pour découvrir les œuvres créées par les enfants durant les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires).

**Le vernissage de cette exposition aura lieu le vendredi 18 juin à 18 h30 en présence de nos petits artistes.**

Venez nombreux !



## OUVERTURE DE DU CENTRE AÉRÉ LEI MOUSSI PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ 2016.

L'association Leï Moussi accueillera les enfants inscrits et âgés entre 3 et 12 ans durant les vacances scolaires d'été au groupe scolaire l'Orée du Bois à Pin Rolland. Les inscriptions se font exclusivement par dossier qui peuvent être retirés en mairie ou à l'annexe de Pin Rolland. Ils peuvent être aussi téléchargés sur le PORTAIL du GUICHET UNIQUE - [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr). Venez les remettre auprès de la directrice les mercredis 8 et 15 juin 2016 de 17 h à 18 h 30 à l'école maternelle Louis Clément. Tina vous accueillera (06 10 19 32 27) pour inscrire vos enfants. Le nombre de places est limité. Les enfants seront accueillis de 7 h 45 à 18 h pendant les jours ouvrables du jeudi 7 juillet au vendredi 26 août 2016. Ainsi l'association répond au besoin des parents adhérents qui travaillent en priorité mais surtout profite aux enfants en leur offrant des activités ludiques et éducatives partagées au centre ou à l'extérieur.

**Sylvie LABROUSSE KYPRAIOS.**  
Présidente LEI MOUSSI

# Jeunesse, sports, associations

## UN BIEN JOLI PALMARÈS POUR L'ÉCOLE DE DANSE.

- Premier prix à l'unanimité en catégorie Jazz préparatoire.
- Jazz groupe catégorie I :deuxième prix.
- Jazz groupe catégorie II deuxième prix.
- Jazz groupe catégorie III deuxième prix.
- Classique élémentaire I : troisième prix.
- Demi-finale en battle Hip –Hop

Nous sommes très fiers des belles performances obtenues par nos élèves au concours national de la Confédération Nationale de Danse les 4, 5 et 6 mai à Dijon ainsi que lors de la battle du 24 avril qui s'est déroulée au Pradet.

Malgré le niveau très élevé du concours national de Dijon, nos élèves nous ont ramené plusieurs titres dont celui de championnes de France pour la catégorie Jazz préparatoire, la relève est assurée !

Quant au Hip Hop, le classement en demi-finale démontre que la méthode de Thomas qui allie technique et musicalité est la bonne !

Grâce au travail, à la motivation et la coordination de nos professeurs Cécile Ferri en Classique , Elodie Loubière en Jazz, Thomas Saurin en Hip Hop et Manon Antonelli en Street Dance, nos élèves progressent dans une excellente ambiance .

**Nous remercions nos généreux sponsors, l'équipe municipale de Saint-Mandrier et Port Pin Rolland, les familles qui nous soutiennent et nous supportent tout au long de l'année ainsi que Benoit Lefort super chauffeur du groupe des " sardines".**



Rendez-vous pour nos spectacles de fin d'année,

- le 19 juin à l'Opéra de Toulon
- le 24 juin sur la Place des Résistants à Saint Mandrier.

Renseignements : Yannick Deias 06.15.87.24.15



**Q**uel bonheur à nouveau de partager ma passion équestre avec les petits cavaliers des Lucioles !

Sarah, propriétaire de La Petite Licorne à Six Fours, nous accueille cette année pour 10 séances remplies de surprises...

Rendez-vous le mois prochain pour de nouvelles aventures à poney.

**Virginie,**  
directrice



## THÉÂTRE

**Samedi 11 juin à 21h**  
**au théâtre Marc Baron**  
**"Première" de la pièce de Dominique Durvin et Hélène Prévost "LE LAVOIR"**

Tarif 12€ - Réservations très conseillées  
au 06 72 15 39 19

En 1914, des femmes discutent en lavant le linge des patrons qui les ont engagées. Elles sont bavardes, bien sûr, et diverses. Il y a les naïves, les revenues de tout, les légères, les moralistes, les gamines, celles qui en ont vu de toutes les couleurs. Elles parlent des patrons, des hommes, des difficultés de la vie, des enfants, de leur passé, de leurs espoirs. Elles rient, elles se désolent, elles font éclater leur énergie. Le goût de la dispute travaille certaines d'entre elles, le groupe engendre les réconciliations autant que les querelles. Soudain, la nouvelle surgit : la guerre est déclarée. Les hommes vont partir au front.



*Le Lavoir*

**Les auditions de fin d'année** des élèves des cours d'art dramatique du Théâtre Sud Varois se dérouleront le dimanche 12 juin à 17 h au théâtre Marc Baron.  
Entrée libre

**Michel Maignan**  
Théâtre Sud Varois

**L'association anandayoga clôturera sa saison le 28 juin, saison très riche.** Depuis septembre un deuxième cours a été ouvert le mercredi en complément du cours traditionnel du lundi.

Ces cours se déroulent au square Marc Baron et sont animés par Mireille, professeur diplômé de la fédération française de hatha yoga.

Parallèlement, l'association propose des événements qui permettent de découvrir la civilisation indienne.

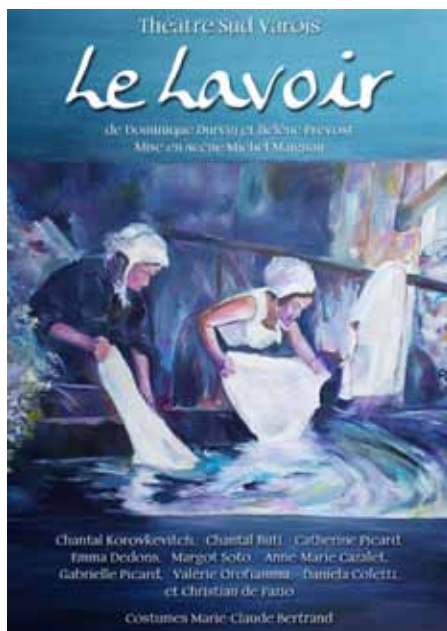
Nouvelle visite au musée des arts asiatiques de Toulon pour découvrir le deuxième étage qui est dédié plus précisément à l'art népalais et indien. En février nous avons organisé, en partenariat avec le service culturel de la mairie de Saint-Mandrier, une conférence animée par Madame Marinetti spécialiste de sanscrit.

Plusieurs projets sont à l'étude pour la saison prochaine, notamment la visite du musée des arts asiatiques de Nice.

Nous vous proposerons toutes ces activités au forum des associations début septembre.

Bon été à tous

**L'équipe d'Anandayoga**



**EXPOSITION**  
**L'ATELIER DE PEINTURE**  
Animé par Renaud Jobin

Tous les jours  
10h-12h / 16h-18h

**Du 3 au 12 juin 2016**  
**Galerie Rancilio**

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430  
**SAINT-MANDRIER-sur-MER**  
Tél : 04.94.11.51.75 - www.ville-saintmandrier.fr

**DOMAINE de l'ERMITAGE**  
Chemin de la Coudoulière

Il était une fois...  
Un pêcheur et sa famille  
avec le concours de l'Atelier Provençal

**du 13 juin**  
**au 31 août 2016**

Du mardi au dimanche, de 16 h à 19 h

**SAINT-MANDRIER-sur-MER**  
Hôtel de Ville - Place des Résistants - Tél : 04.94.11.51.75

## REPAS CHAMPÊTRE DES DONNEURS DE SANG



L'amicale des donneurs de sang bénévoles organise un repas champêtre le **samedi**

**11 juin à 12 h dans la pinède Sainte Asile.**

Menu 18 € (apéritif, salade composée, sardines, fromage, glace, vin rouge, rosé, eau et café).

Inscriptions jusqu'au mercredi 8 juin (apportez vos couverts complets) :

- Mme Rigaut au 04 94 63 98 75
- Mme Aulagne au 04 94 63 70 10

**Don du sang, lundi 27 juin à la salle des Fêtes Marc Baron, de 8 h à 12 h 30.**



*Magnifique statue du musée des arts asiatiques de Toulon*

## RACINES MANDRÉENNES

L'association les Racines Mandréennes à le plaisir de vous présenter un ensemble de maquettes réalisées par ses premiers membres dans les années 90.

Tous les mercredis, samedis et dimanches après midi, de 16 h à 19 h.

## INFO DOMAINE DE L'ERMITAGE

A compter du 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 30 septembre, le domaine de l'Ermitage est ouvert du mardi au dimanche, de 16 h à 19 h.